

••

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

**Numéro du Projet :**

**Titre du projet :** «Promotion des NTIC pour une bonne gouvernance locale

**Agence d'Exécution :** PNUD

**Site du Projet :** Dakar

**SOURCE de Fonds (SOF):** TTF Démocratic gouvernance

**Date de démarrage :** Février 2006

**Date d'achèvement :** 31 décembre 2006

**Durée :** 11mois

### *Summary of UNDP Inputs*

TTF Governance: US\$ 50,000

PNUD: 0

Total: US\$ 50,000

Ligne de Service : Décentralisation et gouvernance locale

OMD : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Effet recherché : Renforcement des capacités des collectivités pour un meilleur accès à l'information et une promotion de l'utilisation des NTIC en vue de maximiser la coopération décentralisée

Bénéficiaires cibles primaires : Collectivités locales (ARD, Conseils Régionaux, Mairies) et leurs personnels.

### **Brève description**

Le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des collectivités locales à travers promotion des NTIC au niveau des Agences Régionales de Développement (ARD). Le projet visera à accélérer la modernisation des administrations locales par l'utilisation accrue des NTIC ii) mettre en pl des sites web fonctionnels dans les régions de Thiés, Diourbel, Fatick et Kaolack iii) assurer la format des agents administratifs des conseils locaux et des élus locaux

Approuvé au nom du PNUD:

Albéric KACOU, Représentant Résident

\_\_\_\_\_

Nom et Titre

Signature

Dat

## **I - Analyse de la situation**

Depuis 1996, année d'adoption de la loi portant Code des Collectivités Locales, l'Etat du Sénégal de cesse de démontrer sa volonté, mieux sa conviction d'asseoir une véritable politique de décentralisation.

Dix ans après cette date phare de l'histoire politique du Sénégal, il convient de relever nombre d'insuffisances parmi lesquelles on peut citer la non ou faible utilisation des NTIC au niveau administrations des collectivités locales.

Ces collectivités locales qui ont en charge la conception, la programmation, la gestion et la mise œuvre des actions de développement dans les neuf (9) domaines de compétences ont besoin d'être, dans nouveau millénaire, outillées et formées pour être en phase avec la modernité.

D'où l'intérêt certain pour les collectivités locales de bien maîtriser ces nouveaux outils qui leur permettront d'exploiter au mieux leur administration et leur fonctionnement.

Du programme de renforcement de capacités des élus locaux pour une bonne gouvernance, il ressorti un certain nombre d'enseignements qu'il faudrait mettre à profit. Il s'agit entre autres du rôle important joué par les agents des municipalités (y compris les agents de l'Etat mis à la disposition des collectivités) et les secrétaires communautaires au niveau des conseils ruraux.

Pour donner plus d'impact aux NTIC au service du développement local, ces cibles doivent être des partenariats naturels du projet « **Les NTIC au service du développement local pour une bonne Gouvernance** ».

Cette nouvelle étape du projet viendra renforcer les acquis obtenus ces dernières années au niveau des régions de Fatick, Kaolack, Thiès et Diourbel.

Les nouveaux Centres Régionaux de Formation installés dans les régions de Fatick et Diourbel par le projet SEN/02/02 peuvent constituer des laboratoires pour un renforcement de capacités des collectivités locales en NTIC.

## **II – Stratégie**

- Réussir la décentralisation, c'est réussir le pari de la formation et surtout de la formation des acteurs pour faire fonctionner les collectivités locales ;
- Réussir la décentralisation, c'est arriver à donner aux collectivités locales les ressources financières et matérielles nécessaires : pour ce faire la coopération décentralisée constitue une voie d'accès à ces moyens.

Pour réussir ces deux paris, l'apport des NTIC est indéniable. Elles seront utilisées pour donner une formation adéquate aux acteurs du développement mais aussi pour ouvrir la porte des collectivités locales entre elles, mais aussi et surtout elles offriront une opportunité d'accéder plus facilement aux investisseurs et autres partenaires par le biais du WEB et de l'Internet.

Tous ces paris ou conditions de réussite de la décentralisation voir du développement local peuvent être déclinés en deux activités essentielles.

- 1- Le renforcement des capacités du personnel administratif des collectivités locales et élus locaux (Conseil Municipal, Conseil Rural et même Conseil Régional)
- 2- Mettre en place des sites web harmonisés et équiper en matériel informatique collectivités locales.

Le développement des NTIC dans les collectivités locales leur permettra de mieux bénéficier avantages et opportunités liées à la e-gouvernance.

Pour ce faire le projet, à travers les sites web qui seront mis en place dans les régions de Fat ,Thiès, kaolack et celui de Diourbel sera finalisé permettra de faciliter l'accès à l'information niveau régional et communal. Ces bases de données seront ultérieurement connectées à la base de Direction des collectivités locales et à celle de l'association des élus.

La stratégie sera basée sur le faire faire par la sous-traitance avec des structures spécialisées dans domaine de l'informatique et de création de sites web. Recours sera aussi fait à l'utilisation l'expertise des projets financés par le PNUD le TOKTEN notamment au niveau de la définition TDR des opérateurs, du suivi et de la maintenance au niveau de l'élaboration

#### **IV- Modalité de la mise en œuvre**

Le projet sera directement exécuté par le PNUD compte tenu de l'allocation de 50.000 us \$ reçu durant ce phase.

Toutefois, les décisions relatives à la mise en œuvre comme : l'élaboration des programmes travail, la programmation des formations, le choix des consultants, l'achats d'équipement, etc. seront pris en étroite collaboration avec les bénéficiaires

#### **IV. Suivi et évaluation**

Un Comité Ad hoc de suivi constitué du SURF, de la Direction des Collectivités locales, de l'association nationale des élus locaux (ANCR) des collectivités locales bénéficiaires et du PNUD sera mis en place. Ce Comité réunira une fois tous les mois.

Un Rapport mensuel d'activités sera ainsi établi. A mi parcours et à la fin du projet les rapports requis par TTF gouvernance démocratique seront élaborés.

#### **V – Contexte légal**

Le présent document constitue l'instrument visé à l'article Premier de l'Accord d'Assistance de b signé entre le Gouvernement du Sénégal et le Programme des Nations Unis pour le Développement le 1 juillet 1987.

Aux fins de l'Accord Type, l'Agent d'exécution du pays hôte sera l'organe gouvernemental coopération décrit dans ledit Accord. Le Gouvernement s'engage à exonérer des droits et taxes de douane le matériel et équipement achetés au titre du présent projet. (undp.org.sn)

## **SECTION II - CADRE DE RESULTATS ET DES RESSOURCES**

**Resultats attendus :** 1 – le personnel des Agences régionales de Développement (ARD) et les agents des Collectivités locales formés aux NTIC  
2 – Des sites WEB créés dans les ARD des régions de Thiès, Diourbel, Fatick et Kaoloack

**Indicateurs de succès:** Capacités accrues du personnel des collectivités locales dans les domaines des NTIC  
Des sites web opérationnels dans les ARD des quatre régions visées

**Produit de service du MYFF correspondante :** Transversalité du Genre

**Titre et N° du Projet (ATLAS) :** Promotion des NTIC pour une bonne gouvernance locale

<b>Produits recherchés</b>	<b>Cibles</b>	<b>Activités</b>	<b>Partenaire Responsable</b>
----------------------------	---------------	------------------	-------------------------------

	(annuelles)		
<p>sites Web fonctionnels dans les ARD</p> <p>régions de Thiés, Diourbel, Fatick et Kaolack</p>	-	<p>1.1 Recrutement consultant en création de site web</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Termes de référence</li> <li>- Sélection</li> <li>- Contrat</li> <li>- créations des sites</li> </ul> <p>1.2 Réunions d'information avec les responsables des ARD</p> <p>1.3 Présentation des sites pour recueillir les suggestions</p> <p>1.4 Validation et finalisation</p>	Unité Gouvernance PNUD/ARD, Colles locales et expert en création de sites web
<p>renforcement des capacités des agents de ARD et collectivités locales dans le domaine des NTIC</p>	-	<p>2.1 Recrutement Expert/Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Termes de références</li> <li>- Sélection</li> <li>- Contrat</li> </ul> <p>Elaboration programme de formation</p> <p>1.4 Ateliers formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détermination des groupes</li> <li>- préparation de l'atelier</li> <li>- documents de travail</li> <li>- outils/modules</li> </ul>	Unité Gouvernance PNUD/ARD, Colles locales et expert en formation

**Programme des Nations Unies pour le Développement/SENEGAL**

Année : 2006

Numéro Projet :

Titre Projet : Promotion des NTIC pour une bonne gouvernance locale

ID	Produit attendu	Activités Clés	Chronogramme				Partie Responsable	Fonds	Donateur	
			Q1	Q2	Q3	Q4				
	Renforcement des capacités des agents de collectivités locales en	Recrutement Consultant Définition des modules Organisation des Sessions de		X X X			Agences régionales de Développement	TTF	PNUD	E: A

NTIC	Formation					(ARD)			D
Sous total									
Mise en place de sites WEB dans les Agences de développement régionales (ARD) de Thiés, Diourbel, Fatick et Kaolack	Elaboration des TDRS Créations des sites WEB Achats des équipements		X	X X		PNUD	TTF	PNUD	E: E: D